



Pacte mondial sur les migrations

Première session thématique informelle : droits de l'homme des migrants

Global Compact on Migration
First informal thematic session: Human rights of all migrants

Panel 3 : Discrimination

Genève, le 9 mai 2017

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Modérateur,

Mesdames et Messieurs les panélistes, Chers collègues,

Depuis des siècles, la société suisse se caractérise par sa variété culturelle et sociale. Plus d'un quart de sa population résidente est aujourd'hui issue de la migration. Ces personnes d'origines, de religions et de langues différentes, avec des aptitudes, des modes de vie et des statuts sociaux parfois divergents, ont entraîné d'importantes évolutions positives du système de valeurs sur lequel repose la Suisse. Une cohabitation harmonieuse entre ces personnes demande un engagement constant et innovant. La Suisse peut compter sur de nombreuses années d'expérience dans ce domaine.

La Suisse note avec inquiétude que la migration est souvent exploitée par des formations populistes à des fins de politique intérieure, qui entretiennent un climat hostile à l'égard de l'autre en raison de sa provenance, de sa religion ou encore de sa couleur de peau. Or, la communauté internationale a reconnu dans la *Déclaration et le Programme d'action adoptés à l'issue de la Conférence mondiale de*

Durban contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance, que la xénophobie contre les migrants est une des plus grandes sources du racisme contemporain. Il y est également admis que les violations des droits fondamentaux des migrants relèvent pour la plupart de pratiques discriminatoires, xénophobes et racistes.

L'information, la sensibilisation et la formation dans tous les domaines de vie susceptibles d'être particulièrement touchés par la discrimination envers les migrants est un élément fondamental de la stratégie de lutte contre la discrimination de la Suisse. Concrètement, les cadres et le personnel des administrations, écoles, hôpitaux, polices etc. doivent être rendus attentifs et posséder les outils nécessaires afin de savoir comment déceler des cas de discrimination, d'en identifier les mécanismes, et d'adopter une réaction adéquate. Les mesures de formation et de sensibilisation dans les écoles et auprès des jeunes sont également au cœur de la stratégie suisse. C'est dans les écoles que les enfants et adolescents développent et exercent en partie leur comportement social. Les plans d'études au niveau de l'école obligatoire incluent des objectifs en rapport avec la non-discrimination et l'acceptation de la diversité notamment. En outre, dans le but de favoriser la coexistence des populations suisse et étrangère sur la base du respect et de la tolérance mutuels, la Suisse a mis en place une politique d'intégration des étrangers avec un accent sur la protection contre la discrimination. Cette politique repose sur un engagement important de la société civile et des autorités locales partant du principe que les actions de sensibilisation et de lutte contre la discrimination raciale les plus efficaces sont celles qui sont proches du quotidien des gens. Cependant, s'engager dans la prévention des discriminations n'est pas suffisant. Il est également primordial que les discriminations graves soient punies pour éviter qu'elles ne se répètent.

La liberté, la justice, l'égalité des droits et la tolérance font parties des fondements de toute démocratie, et il est primordial qu'elles soient garanties pour l'ensemble de la population. La communauté internationale doit veiller à la mise en œuvre de la *Déclaration et du Programme d'action de Durban*. Les Etats doivent remplir les engagements pris en matière de lutte contre toutes formes de discrimination. La Suisse demande à ce que ce principe soit repris dans le Pacte mondial pour une migration

sûre, ordonnée et régulière, afin d'inciter les Etats à adopter un engagement commun pour la tolérance envers l'autre.

Je vous remercie.

Unofficial translation

Mr Moderator,

Dear panellists and colleagues,

Swiss society has been distinguished by its cultural and social diversity for centuries. Over a quarter of its resident population today has a migration background. These people – with diverse origins, religions and languages and whose skills, ways of life and social status sometimes differ – have led to major positive developments in Switzerland's value system. Harmonious coexistence between these people requires constant and innovative commitment. Switzerland has long-standing experience in this field.

Switzerland notes with concern that migration is often exploited by populist groups for domestic political purposes, creating a hostile climate towards people from other cultures based on their origin, religion or skin colour. In the *Declaration and Plan of Action adopted at the World Conference against Racism, Racial Discrimination, Xenophobia and Related Intolerance in Durban*, the international community acknowledged that xenophobia towards migrants is one of the greatest sources of contemporary racism. It was also recognised that the violations of the fundamental rights of migrants mainly arise from discriminatory, xenophobic and racist conducts.

Providing information, raising awareness and training in the spheres of life particularly susceptible to discrimination towards migrants represent a fundamental element in Switzerland's strategy to combat discrimination. More specifically, the management and personnel of public administration, schools, hospitals and police forces etc. must be made aware and given the proper tools so that they know how to recognise cases of discrimination, identify the mechanisms and adopt an appropriate response.

Training and awareness-raising measures in schools and amongst young people are also a key part of the Swiss strategy. To some degree children and young people develop and put into practice their social behaviour in schools. The curricula in compulsory education include objectives on non-discrimination and the acceptance of diversity in particular. Furthermore, with the aim of fostering the coexistence of the Swiss and foreign populations on the basis of mutual respect and tolerance, Switzerland has introduced a policy on the integration of foreigners which focuses on protection against discrimination. This policy also entails the significant involvement of civil society and the local authorities based on the premise that the most effective ways of raising awareness and combating racial discrimination are those closest to the people in their day-to-day lives. However, commitment to preventing discrimination is not enough. It is also vitally important that serious discrimination is punished to prevent it from reoccurring.

Freedom, justice, equal rights and tolerance are the cornerstones of any democracy and it is crucial that they are guaranteed for the entire population. The international community must ensure the implementation of the *Durban Declaration and Plan of Action*. States must meet the commitments made on combating all forms of discrimination. Switzerland calls for this principle to be incorporated into the Global Compact for Safe, Orderly and Regular Migration to encourage the states to adopt joint commitment on tolerance towards people from other cultures.

Thank you.